



Le 26 janvier 2024

Message du président

Chers collaborateurs et collaboratrices,

Voilà que se termine une autre année riche en accomplissements. En voici quelques exemples.

Tout d'abord, les travaux pour la réalisation d'un plan stratégique de la filière poulet ont été lancés, avec l'aide de la firme AGECCO.

Ensuite, le projet de loi C-282 a été adopté à la Chambre des communes. Celui-ci vise à empêcher les autorités de réduire les tarifs ou d'augmenter les contingents tarifaires des produits sous gestion de l'offre lors de négociations commerciales. Il est maintenant étudié par le Sénat.

Avec la collaboration de nos partenaires et de l'EQCMA, nous avons modifié notre Règlement des producteurs d'œufs d'incubation sur le contingentement et sur les conditions de production. Ces changements tiennent compte de nos plus récentes orientations quant à la biosécurité, la santé animale et les assurances (RIMAQ et RIPOIQ).

À tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à l'avancement de ces travaux, je vous en remercie sincèrement!

Pour la nouvelle année, notre équipe continuera de suivre et de s'impliquer dans ces dossiers. À cela s'ajoutera, entre autres, une importante réflexion en vue du renouvellement de notre plan stratégique actuel (2022-2024).

Je termine en vous transmettant mes meilleurs vœux pour 2024. Amour, prospérité et santé!

Gyslain Loyer
Président

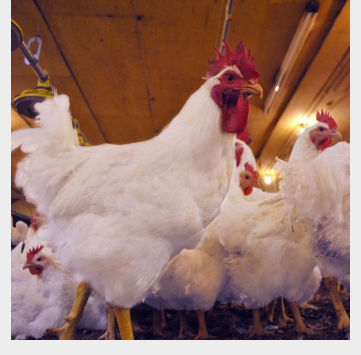
Encore cette année, l'EQCMA et notre équipe ont suivi de près l'évolution de la présence de la grippe aviaire au Québec. En 2023, près d'une trentaine de cas ont été déclarés, dont deux dans la production d'œufs d'incubation.

Enfin, sur la scène nationale, l'annexe B de l'Entente fédérale-provinciale a été modifiée afin de réduire les impacts, dans le calcul des allocations, des importantes variations de production liées à des forces majeures telles que la grippe aviaire et les intempéries.

L'entente d'imposition de dommages-intérêts a également été ajustée afin de permettre plus de flexibilité aux provinces face à une certaine baisse de leur allocation entre sa révision en mars et sa valeur finale en juillet d'une même année.



Dans ce numéro



PENP
Lancement d'une nouvelle édition

[Lire l'article](#)

Mycoplasmoses
Nouveau cas et rappel important

[Lire l'article](#)

EQCMA
Assemblée générale annuelle et nouveau site Internet

[Lire l'article](#)

Étude des POIC

Questionnaire à remplir pour les nouveaux programmes oisifs en élevage

[Lire l'article](#)

Prime-Vert

Lancement du nouveau programme Prime-Vert

[Lire l'article](#)

Sondage GO

Résultats d'un sondage sur la gestion de l'offre

[Lire l'article](#)

Formation Sentinelle

Ressources en prévention du suicide

[Lire l'article](#)

À VOTRE AGENDA

2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

JEUDI 4 AVRIL 2024
HOTEL RIVE-GAUCHE, BELOEIL

[Plus de détails à venir](#)

Lancement d'une nouvelle édition du PENP

Le 17 janvier dernier, le POIQ ont lancé officiellement une nouvelle édition de leur Programme pour l'établissement de nouveaux producteurs (PENP), par l'entremise d'une parution dans La Terre de Chez Nous.

Rappelons que celui-ci octroie un prêt de contingent individuel d'environ 1 125 000 œufs d'incubation de poulet à chair (la quantité peut varier en fonction des fluctuations du marché) à une nouvelle productrice ou un nouveau producteur.

Il est à noter qu'exceptionnellement, lors de la présente édition, deux prêts de contingent seront attribués.

Voici les dates importantes :

- 30 avril 2024** : Date limite pour le dépôt de candidatures;
- Mai et juin 2024** : Évaluation des dossiers par les membres du comité d'évaluation des candidatures;
- Juin 2024** : Entrevues de validation avec les candidates et candidats retenus;
- 31 juillet 2024** : Annonce des récipiendaires des deux prêts de contingent;
- 2026** : Début de la production des nouveaux bénéficiaires.

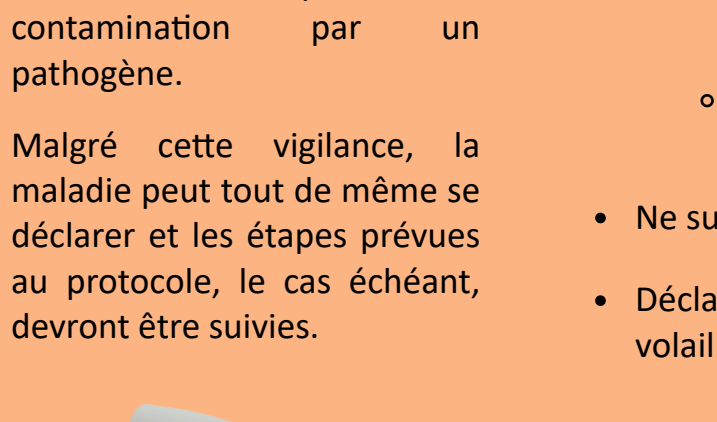


Attention : Mycoplasmoses

Le récent cas de Mycoplasma gallisepticum (MG) chez un troupeau reproducteur dans Lanaudière nous rappelle que les microbes peuvent être partout, en tout temps.

L'application de mesures de biosécurité est le seul moyen sous notre contrôle pour diminuer les risques d'une contamination par un pathogène.

Malgré cette vigilance, la maladie peut tout de même se déclarer et les étapes prévues au protocole, le cas échéant, doivent être suivies.



MG en quelques points

- Maladie bactérienne contagieuse, sous gestion de l'EQCMA;
- Système respiratoire affecté, perte d'uniformité, retard de croissance, baisse de ponte, mortalité variable;
- Signes : éternuements, respiration bruyante, écoulement des narines et des yeux;
- Transmission par contacts :
 - Directs : avec des oiseaux infectés, aux poussins par l'entremise de l'œuf;
 - Indirects : aérosols, personnes (bottes, vêtements), équipement, vermine.
- Ne survit que de 2 à 4 jours à l'extérieur de l'hôte;
- Déclaration obligatoire aux POIQ ou à l'EQCMA au 1-88-voilaie (1 888-652-4553);
- Application du protocole d'intervention et dépeuplement du troupeau infecté;
- Deux élevages de volailles commerciales atteints en 2023, dans des régions différentes;
- 2017 : derniers cas positifs chez des reproducteurs de poulets à chair.

Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA)

Invitation à l'assemblée générale annuelle

Pour votre information, la prochaine assemblée générale annuelle de l'EQCMA se tiendra le **6 février prochain**.

À cette occasion, trois conférences seront présentées :

- Une mise à jour sur l'influenza aviaire (situation chez les oiseaux sauvages, immunité, propagation mondiale, bilan des cas dans les Amériques en 2023) – D^{re} Manon Racicot, ACIA;
- Les apprentissages de 2022 et 2023 et modifications des interventions de dépeuplement et élimination face aux cas de grippe aviaire – Martin Pelletier, EQCMA et Sophie Benoit, ACIA;
- Les tenants et aboutissants de la vaccination pour l'influenza aviaire – D^{re} Manon Racicot, ACIA.

Si ces présentations vous intéressent, vous pourriez vous joindre vers 14 h à la rencontre, selon l'avancement des dossiers administratifs traités juste avant les conférences) en utilisant le lien Zoom suivant :

- [Rejoindre la réunion Zoom](#);
- ID de réunion : **940 0179 3634**
- Code secret : **619164**

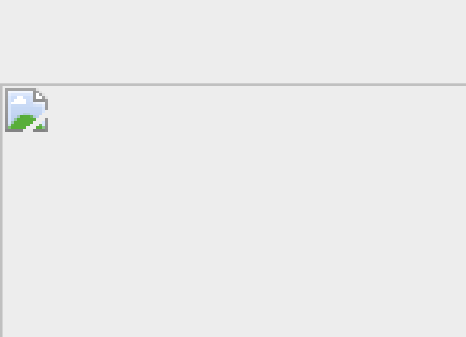
Par contre, veuillez noter que vous ne pourrez pas poser de questions.

Si vous avez des interrogations, n'hésitez pas à contacter [les 454545](mailto:info@equcma.ca).

Bienvenue à toutes et à tous!

Nouveau site Internet

Le site internet de l'EQCMA a fait peau neuve! Nous vous encourageons à le consulter, puisque vous y retrouverez des informations pertinentes sur les maladies avicoles d'importance, telles que l'influenza aviaire, la laryngotrachéite infectieuse et les mycoplasmoses. Les protocoles de biosécurité pour les différentes clientèles cibles y sont également présentés.



[Accéder au site](#)

Étude des POIC - formulaire à remplir

L'ensemble des éleveuses et éleveurs de poulettes et coqs de reproduction à chair du Canada sont présentement appelés à remplir un questionnaire préparé par les POIC. Cette étude a pour but de créer une grille d'audit sur les valeurs acceptables concernant la densité des oiseaux aux mangeoires et abreuvoirs dans les poulaillers d'élevage.

Votre collaboration est importante afin de permettre aux POIC de prendre en compte les données des fermes du Québec. Nous vous demandons de retourner le formulaire complété à Manon Jutras, auditrice principale, à l'adresse courriel manon.jutras@yucq.ca avant le **15 février**. N'hésitez pas à communiquer avec celle-ci pour toute question ou tout commentaire.

Prime-Vert

Le MAPAQ a procédé à l'annonce du nouveau Programme Prime-Vert le 19 décembre dernier. La version précédente avait pris fin le 31 mars 2023, après cinq années d'application.

La nouvelle mouture sera en vigueur pour trois ans. Il est possible de déposer des demandes depuis le 16 janvier 2024 pour la mise en place de nouvelles pratiques agroenvironnementales (techniques et ouvrages de conservation des sols, acquisitions d'équipements et instauration de pratiques visant à réduire les risques liés aux pesticides, etc.).

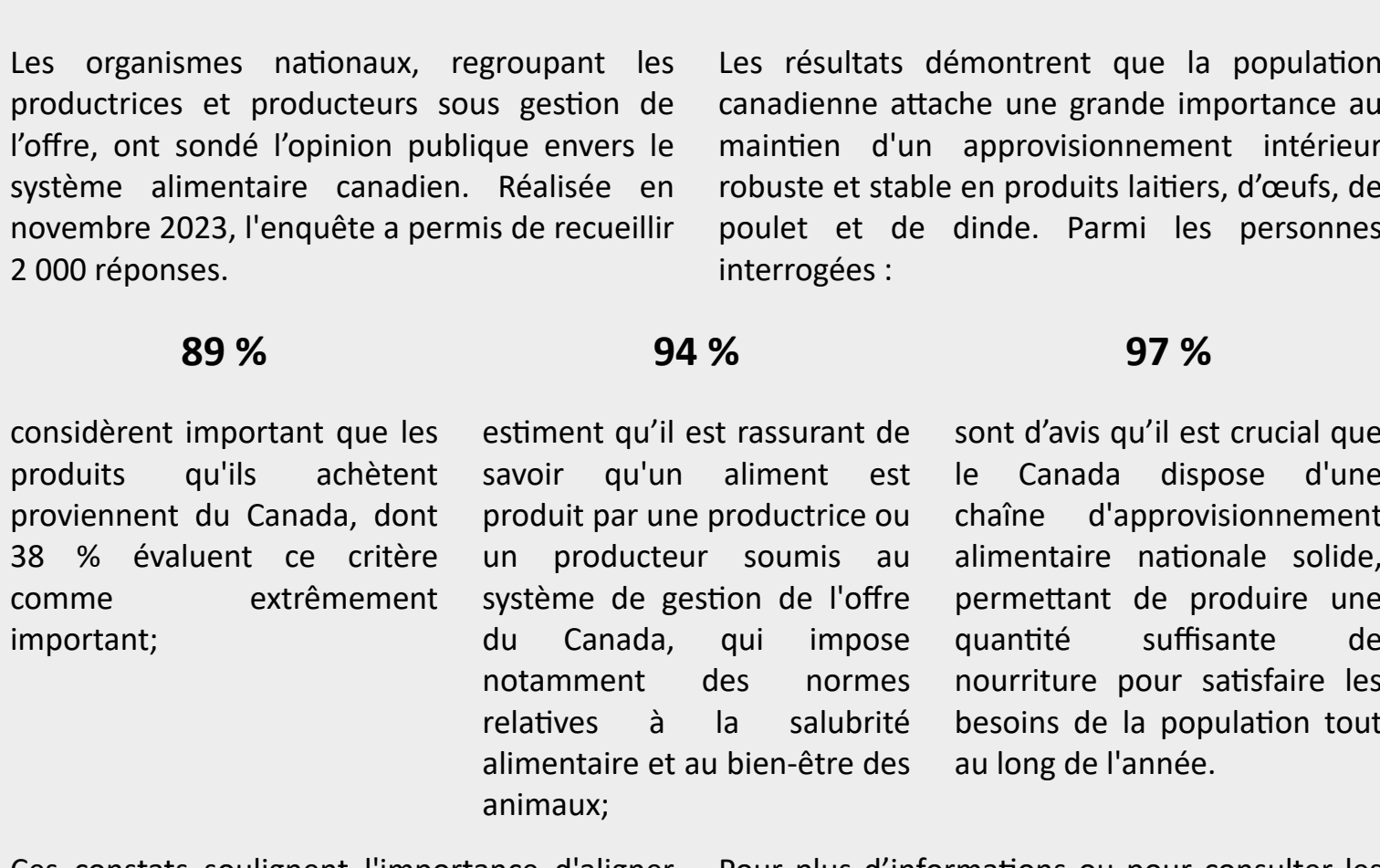
Parmi les faits saillants, il faut noter que certaines interventions ont été retirées du programme, notamment les structures d'entreposage des déjections animales (il pourrait être possible d'obtenir du financement à cet égard via le Programme investissement croissance durable de la finance agricole du Québec). De plus, le taux de bonification pour la relève est passé de 20 à 15 %.

Nous pouvons obtenir de l'aide financière dans l'objectif d'améliorer la biodiversité, pour l'implantation de haies brise-vent par exemple.

Neuf Canadiens sur dix estiment important que les produits qu'ils achètent viennent du Canada

Les organismes nationaux, regroupant les productrices et producteurs sous gestion de l'offre, ont sondé l'opinion publique envers le système alimentaire canadien. Réalisée en novembre 2023, l'enquête a permis de recueillir 2 000 réponses.

Les résultats démontrent que la population canadienne attache une grande importance au maintien d'un approvisionnement intérieur robuste et stable en produits laitiers, d'œufs, de poulet et de dinde. Parmi les personnes interrogées :



Ces constats soulignent l'importance d'aligner le système de gestion de l'offre sur les valeurs et les priorités de la société. Ils mettent également l'accent sur la contribution du système pour renforcer la sécurité alimentaire et ainsi la confiance du public envers nos produits alimentaires. Cela confirme que l'adoption du projet de loi C-282 rejoint les préférences des citoyennes et citoyens pour les denrées produites localement.

Pour plus d'informations ou pour consulter les résultats plus détaillés :

- [Abacus Data - résultats du sondage](#)
- [Communiqué de presse - Les Canadiens animent en très grande majorité le système de gestion de l'offre](#)

Formation Sentinelle

En novembre dernier, les auditrices des POIQ ont participé à la formation *Sentinelle - Déclaration agricole*, proposée par l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) en collaboration avec l'UPA. Cette activité visait à renforcer la prévention du suicide auprès de la clientèle agricole.

Il est donc pertinent de former les professionnels qui se présentent régulièrement sur les exploitations, de manière à ce qu'ils soient en mesure d'apporter leur soutien. Cela se concrétise par des discussions directes avec les productrices et producteurs ou en les guidant vers des ressources appropriées.

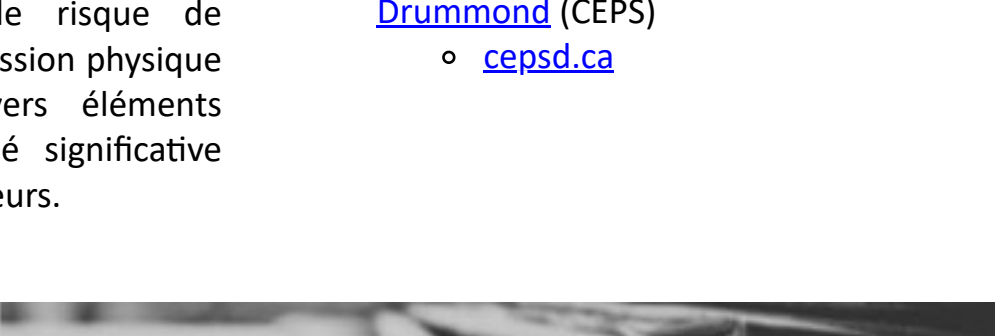
Pourquoi le réseau de sentinelles en milieu agricole est-il si important?

Les productrices et producteurs font face à de nombreux défis dans leur vie quotidienne, notamment l'endettement élevé, la fluctuation des prix, la pénurie de main-d'œuvre, les changements de politiques, le risque de maladies aviaires ainsi que la pression physique et mentale intense. Ces divers éléments peuvent engendrer une anxiété significative parmi les agricultrices et agriculteurs.

Pour plus d'informations, veuillez consulter :

- [Ressources disponibles](#);
- [Au cœur des familles agricoles](#) (ACFA) ◦ ad@arecmauq.ca
- [Centre d'Écoute et de Prévention Suicide Drummond](#) (CEPS) ◦ cepsd.ca

À lire



L'Union des producteurs agricoles (UPA)

- Invitation : [Colloque annuel 2024 de l'UPA et ses partenaires en prévention](#)
- Communiqués
 - [Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles : les menaces sont nombreuses et urgentes à contrer](#)
 - [Cri du cœur pour la relève agricole et l'avenir de nos fermes](#)
 - [Lancement de la programmation du 100^e anniversaire de l'UPA](#)
 - [Congrès général 2023 de l'UPA : rendez-vous historique pour l'avenir agricole, forestier, rural, territorial et alimentaire du Québec](#)
- Trait d'Union
 - [12 janvier 2024, 19 janvier 2024](#)

UPA Développement international : [invitation - Panel virtuel Migration et agriculture des enjeux complexes](#)

Coalition Nourrir l'humanité durablement : [Lancement public de la proposition de Convention internationale pour une alimentation durable](#)

Agriculturices du Québec

- [Offre de services - Dimension E](#)
- [Site Internet - Dimension E - Cultivez votre potentiel agricole](#)

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

- [Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles : lancement du troisième fascicule - énoncé de vos](#)
- [Rapport trimestriel sur maladies avicoles du Réseau aviaire du MAPAQ - sept à nov 2023](#)

Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)

- [La migration signifie que vos oiseaux courent un plus grand risque d'attraper la grippe aviaire](#)
- [Vers un retour des opérations après un épisode d'influenza aviaire hautement pathogène](#)

La Financière agricole du Québec : [La Financière agricole vous informe... Prêt de fonds de roulement - un effet levier pour vous accompagner](#)

La Terre de chez nous (TCN)

- [Réforme de la Loi sur l'Expropriation - le milieu agricole encore inquiet](#)
- [Nouvelle mouture de Prime-Vert : une enveloppe de 66 M\\$](#)
- [Fin de l'accord de continuité Canada-Royaume-Uni après le Brexit](#)

Le Bulletin des agriculteurs

- [Le revenu agricole net reculerait de 34% en 2023](#)
- [Qui en sera la valeur des terres dans dix ans?](#)



Publié par

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec
555, boul. Roland-Thérien, bureau 515
Longueuil (Québec) J4H 4E7
Tél. : 450 679-9530 / 40
Télex : 450 679-3652

[Site Web](#)